

**ASSOCIATION SPORTIVE**

**QU'EST CE QUE L'ASSOCIATION SPORTIVE ?**

C'est le club sportif du Collège qui a pour but d'organiser, développer l'initiation et la pratique sportive pour les élèves qui y adhèrent.

- L'A.S. représente l'établissement dans les rencontres inter collèges.
- L'A.S. fonctionne le MERCREDI (après-midi) et entre 12h30 et 13h30 toute la semaine.
- Elle est encadrée par les professeurs d'EPS du collège.
- Elle est rattachée administrativement à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

**ACTIVITES PROPOSEES:**

Boomerang, badminton, cross, handball, foot en salle, basket et zumba.  
D'autre part, les élèves licenciés peuvent participer à titre individuel à d'autres activités en compétition (athlétisme, triathlon, ski, judo, etc.)

**FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2015/2016**

Les professeurs d'EPS animent l'A. S.

**1ERE PERIODE: Du 14.09.15 au 19.12.15**

HAND et FOOT (salle)	MARDI	12h30 à 13h30	M. CHELMAS
BOOMERANG (intérieur)	MERCREDI	13h à 15h	M. CHELMAS
BADMINTON	MERCREDI	15h à 17h	Mme DUBREUIL
BADMINTON	VENREDI	12h30 à 13h30	Mme DUBREUIL
BASKET	LUNDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI
ZUMBA	JEUDI (ULIS)-VENREDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI

**2EME PERIODE: Du 04.01.16 au 22.06.16**

HAND et FOOT (salle)	MARDI	12h30 à 13h30	M. CHELMAS
BOOMERANG (Extérieur)	MERCREDI	13h à 15h	M. CHELMAS
BADMINTON	MERCREDI	15h à 17h	Mme DUBREUIL
BADMINTON	VENREDI	12h30 à 13h30	Mme DUBREUIL
BASKET	LUNDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI
ZUMBA	JEUDI (ULIS)-VENREDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI

Pour faire partie de l'A.S. l'élève doit être licencié (**coût de la licence 20 euros**).

Cette licence est valable pour toutes les activités pratiquées pendant l'année scolaire.

Un certificat médical de "non contre-indication à la pratique sportive de compétition" est **obligatoire**.

**AUTORISATION DES PARENTS**

Je soussigné (e) : Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Désire que ma fille - mon fils.....Classe.....

Né(e) le .....

participe à l'activité : BOOMERANG – BASKET - ZUMBA - CROSS -  
BADMINTON - HANDBALL - FOOTBALL en SALLE

Je joins un chèque de 20 euros au nom de l'Association Sportive du Collège Marcel Mariotte  
OU  
je me sers du chéquier jeune (le chèque adhésion sportive de 15€ plus 5€ en chèque ou en espèces)

**NB : ATTENTION !** Le nombre d'élèves par activité est limité, d'où la nécessité d'inscrire votre enfant dès le début de l'année.

A ....., le.....

Signature,

**CERTIFICAT MEDICAL**

Je soussigné(e), Docteur.....

certifie que l'enfant.....

né(e) le.....

ne présente à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports à l'Association Sportive.

Signature :

Date :